

RPAC

RÉSEAU
PALESTINIEN
D'ACTION
COMMUNAUTAIRE

Créer l'engagement citoyen en Palestine :
l'autonomie et l'autodétermination de toutes les
communautés à travers la défense des droits



Qu'est-ce que le RPAC?

Le RPAC est un réseau de centres d'action communautaires de la Palestine. Les centres ont adopté une pratique communautaire fondée sur les droits de la personne (PCFD). Ce modèle d'intervention mis sur pied par l'Université McGill combine l'organisation communautaire, le service social et l'aide juridique afin de redonner le pouvoir aux individus et leurs collectivités, grâce à des apprentissages reliés à l'application de leurs droits, pour responsabiliser les personnes et les institutions, et pour s'assurer que la voix des personnes les plus défavorisées de la société soient entendues dans la société civile. Le RPAC est membre du Réseau international d'action communautaire (RIAC) qui supervise l'expansion mondiale du modèle d'intervention PCFD.

Active dans neuf collectivités en Palestine, le RPAC représente un mouvement d'engagement citoyen national, conscient de ses droits et de ses habiletés à apporter un changement positif au sein de leur collectivité et de leur société. Au cours des cinq prochaines années, l'objectif stratégique du RPAC est d'établir quinze centres supplémentaires dans des régions qui sont sous l'autorité nationale palestinienne (en Cisjordanie, y compris Jérusalem Est et la Bande de Gaza) grâce à une stratégie organisationnelle définie par la pratique communautaire fondée sur les droits de la personne.

Les Partenaires du RPAC



Le Centre de service communautaire (CSC) à Naplouse. Fondé en 1999, sous l'aile de l'Université Nationale An Najah, le CSC a émergé du désir de mettre sur pied une organisation communautaire fondée sur la défense des droits de la personne à Naplouse. Le CSC de Naplouse gère deux centres, dont l'un est mobile, et l'autre se trouve divisé entre quatre succursales satellites, réparties dans les communautés éloignées de la région de Naplouse. Le CSC a offert à des milliers de résidents les outils nécessaires à leur autodétermination et pour défendre leurs propres droits.



Le Réseau jérusalémite d'action communautaire (RJAC) est un organisme palestinien de la société civile de l'est de Jérusalem. Il gère deux centres de réception de service communautaire dans les secteurs les plus défavorisés de la ville, A-Tur et Sur Baher, et devrait prendre de l'expansion dans deux collectivités supplémentaires.



L'Université Nationale An-Najah est l'une des universités les plus importantes du monde arabe et la plus grande université en Cisjordanie. An-Najah a récemment inauguré un nouveau campus afin d'accueillir son corps étudiant grandissant qui compte maintenant plus de 20 000 personnes. Une initiative unique qui touche la totalité de l'Université compte plus de 3000 étudiants chaque année provenant de toutes les disciplines qui font du bénévolat dans la communauté. Tout cela est coordonné par le CSC. L'Université An-Najah se consacre intensivement aux partenariats de la communauté universitaire.

La relation avec le RIAC

Membre du RIAC, le RPAC a accès à la capacité de construire et d'assister à la formation de cadres professionnels. Par conséquent, les Palestiniens formés à McGill vivant dans la région peuvent s'y référer afin d'obtenir de l'aide pour obtenir des fonds de développement et de gestion. Ce projet fait partie de l'effort mondial pour accroître l'utilisation de la pratique communautaire fondée sur les droits de la personne au projet de développement international.

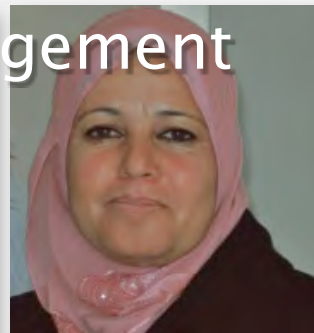
Les grandes réalisations du RPAC

Le RPAC est présentement active dans neuf communautés dont quatre sont affiliés aux centres selon le principe des projets satellites dans les villages périphériques. Les projets en cours comprennent une initiative visant à favoriser l'accès à la justice dans les milieux ruraux, en procurant des connaissances juridiques et en venant en aide aux résidents dans la résolution de conflits avec ou sans cadre judiciaire; la promotion de la non-violence dans les écoles grâce à l'action de bénévoles dans l'organisation du programme; les programmes de droit des patients et des personnes handicapées, grâce aux professionnels et aux membres de la collectivité qui travaillent ensemble; la protection des droits de résidence dans l'est de Jérusalem grâce à une représentation légale et à la défense des droits; la protection des droits en matière de logement pour les locataires des tours d'habitation en Cisjordanie et la lutte contre la démolition de maisons dans l'est de Jérusalem, pour n'en nommer que quelques-uns. En somme, les centres du RPAC éduquent les gens et les aident à faire reconnaître leurs droits, ce qui leur permet de faire des droits de la personne un concept applicable pour eux-mêmes et pour la culture palestinienne.

Voici quelques-unes des principales réalisations des quinze dernières années :

- ➔ Un changement au sein des politiques gouvernementales qui assurent l'accessibilité pour les personnes ayant un handicap physique afin qu'elles aient accès aux écoles et aux autres édifices publics.
- ➔ Un changement législatif qui assure des soins hospitaliers appropriés pour les malades et les personnes âgées. Le ministre de la Santé est en processus d'introduction de postes rémunérés pour les travailleurs sociaux dans les hôpitaux publics dans toute la Cisjordanie, afin que les médecins et les infirmières puissent prioriser le traitement médical plutôt que les besoins non-médicaux des patients.
- ➔ Un mouvement de plus de 10,000 locataires s'intéressant à d'importantes lois sur l'habitation dans le but de protéger les locataires contre d'importantes augmentations des loyers. Il représente plus de 30 % de toutes les habitations en Cisjordanie. Auparavant, les résidents n'avaient aucun recours en ce qui a trait les problèmes des aires communes comme les ascenseurs, les corridors, les entrées et les aires de stationnement.
- ➔ La formation de plus de 3000 étudiants chaque année en pratiques fondée sur les droits. Par la suite, ces personnes poursuivent un stage dans une institution gouvernementale ou un organisme à but non lucratif. Près de 30,000 jeunes adultes sont maintenant engagés à modeler la vie communautaire.
- ➔ La création de programmes d'éducation civique dans plus de 50 écoles palestiniennes.
- ➔ Une représentation auprès des résidents ayant un conflit en ce qui a trait à leur statut de résidence, à la démolition de leur habitation et au manque de service social.
- ➔ La coopération avec les ministères palestiniens des Affaires sociales, de l'Éducation, de la Gouvernance locale et de la Santé. Lorsqu'un ministère ne peut plus fournir un support financier, ou d'autres types d'assistance aux personnes dans le besoins, il est devenu courant que ses clients soient recommandés au bureau de RPAC pour de l'assistance. Cette coopération permet de contribuer à mettre sur pied un modèle efficace de services gouvernementaux.

Les figures du changement



RPAC

RÉSEAU

PALESTINIEN

D'ACTION

COMMUNAUTAIRE

Vous pouvez soutenir le RPAC de différentes manières

DONS ANNUELS

Soutien général

Le RPAC encourage les dons de soutien général sans restrictions. Ce type de dons permet à notre organisation d'affecter les fonds en fonction des besoins prioritaires.

Dons affectés à des fins particulières

Un don affecté à une fin particulière vous donne la possibilité de décider si votre don sera versé à un de nos centres, dans la région de Naplouse ou de Jérusalem Est.

Dons affectés à un programme particulier

Vous pouvez décider d'affecter votre don du RPAC à une cause qui vous est chère : logement, emploi, autonomisation des femmes, victimes de violence, santé, etc.

Les dons provenant de l'Amérique du Nord peuvent être versés au RPAC par l'intermédiaire du RIAC et du Programme de McGill au Moyen-Orient (PMMO) de l'Université McGill. Ces dons sont déductibles d'impôt au Canada et aux États-Unis. McGill est une organisation 501(c)(3) reconnue aux États-Unis.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dons au RPAC, veuillez communiquer avec David Leduc au (514) 398-8006 ou david.leduc@mcgill.ca.

DONS PLANIFIÉS

Il est possible de faire un don planifié en désignant le RPAC comme bénéficiaire de votre testament, de votre assurance-vie ou de votre régime de pension, ou en effectuant un don qui vous procure une source de revenu durant votre vie.

DOTATIONS

Une dotation peut être établie sous forme de don d'une valeur de 100 000 dollars ou plus qui sera maintenu à perpétuité. Le principal demeure intact tandis que les revenus générés sont utilisés conformément aux recommandations du donateur. Les dotations vous permettent d'associer votre nom ou celui d'un être cher auquel vous souhaitez rendre hommage ou que vous souhaitez immortaliser de façon permanente au RPAC.

Comité exécutif du RPAC

Professeur Rami Hamdallah, Président de l'Université Nationale An Najah, membre, bureau des administrateurs, Bureau de conseil arabe pour la formation d'étudiants des universités arabes (ACTSAU); membre, conseil d'administration, association des universités arabes et européennes (AEUA); secrétaire général, Commission centrale d'élection palestinienne; président (RPAC)

Professeur Riyad Amin, professeur de biochimie, Université d'Al Quds; chef de la direction, Organia Natural products; siège, Réseau jérusalémite d'action communautaire (RJAC)

Professeur Sami Kilani, doyen de la Faculté d'éducation de l'Université Nationale An Najah; professeur de service social

Professeur Suleiman Al Khalil, doyen de la Faculté des sciences de l'Université Nationale An-Najah

Ahmad Rweidy, conseiller du chef d'État-Major, bureau du président, Autorité nationale palestinienne

Bilal Salameh, directeur, Centre de services communautaires (CSC) et Centre d'éducation permanente de l'Université nationale An Najah

Professeure Varsen Aghabekian, coordinatrice du développement du RPAC; consultante en organisation et gestion; membre du conseil des commissionnaires, Commission indépendante sur les droits humains palestiniens.

Le RPAC et le RIAC reçoivent du support de :



RPAC a/s RIAC: 3506, rue University, salle 113, Montréal (Québec) H3A 2A7 Canada

mmep@mcgill.ca www.mcgill.ca/mmep/palestine tél. : +1(514)398-6717 téléc. : +1(514)398-7241